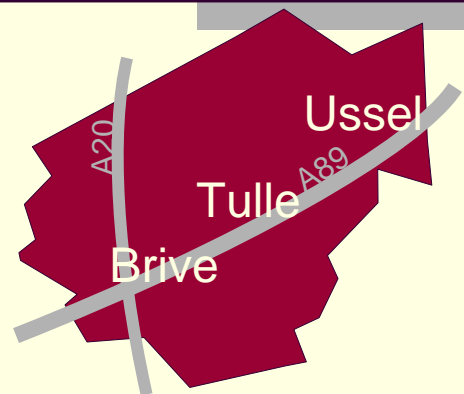


LE BOIS EN CORREZE

LES CHIFFRES CLES

- 45% de la superficie départementale occupée par la forêt (plus de 267200 ha)
- 900 000 m³ prélevés (50% de la récolte régionale).
- Les surfaces feuillues représente près de 60% de la surface boisée
- Plus de 2 200 emplois.
- 43% des industries du bois du Limousin sont en Corrèze.



DOMAINES D'ACTIVITE LEADER

La filière bois en Corrèze se décompose en trois grands domaines :

- **La sylviculture et l'exploitation forestière** regroupant la culture, les travaux d'entretien, la gestion de la forêt, la production du bois, l'abattage et le débardage.
- **La première transformation du bois** regroupe l'ensemble des activités de transformation du bois brut : sciage, déroulage, tranchage et la fabrication de panneaux, contreplaqués, placages (plus de 15 scieries industrielles).
- **La deuxième transformation du bois** met en œuvre le bois issu de la première transformation, qui se caractérise par des activités très diverses, et décomposée en 3 branches :
 - la branche productique, liée à la fabrication industrielle de produits (ameublement, menuiserie, emballage)
 - la branche bâtiment, construction et aménagement relative à la réalisation d'ouvrages du bâtiment (charpente, ossature....) et du génie civil.
 - la branche agencement, artisanat et métiers d'art.
- **Activités annexes** : Fabrication de chaudières à bois et d'engins forestiers



LES ENTREPRISES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES

- **Exploitation forestière** : Comptoir du Bois de Brive, le groupe américain International Paper spécialisé dans l'industrie papetière, des coopératives forestières à vocation régionale : CAFSA, UNISYLVA, CFBL, des exploitants forestiers et des entrepreneurs de travaux forestiers, ...
- **Scieries** : Arbos, Farges, Destève, Duclaux, Feuillade, Malaqui, Valette, Cheneu.....
- **Industrie du papier carton** : plusieurs unités spécialisées dans le cartonnage industriel et l'emballage (Allard, BRJ Emballage....)
- **Industrie lourde** : Isoroy à Ussel (panneaux de fibres moyenne densité)



- **Menuiserie** : Blocfer, Jeld Wen, Corrèze fermetures, Gatignol, Fraysse, TBN 19....
- **Emballage** : Socob, Chrisbois, Bois de la Xaintrie, Crémoux, Tonnellerie Treuil, Gilbert palettes, Tonnellerie Saury, Dubot....
- **Bâtiment** : Dubois, Gouny, Bouny, Coprobois...
- **Industrie de l'ameublement** : Stratobois, Sièges d'Argentat, TAZO'EDITION, AMCOR, ...
- **Industries diverses** : société MIFA, Energie système, Equip'Foret...

LE BOIS EN CORREZE

LE SAVIEZ -VOUS ?

- La Corrèze est un des premiers départements métropolitains en matière de couverture forestière
- Son niveau de maturité pourrait permettre d'envisager une capacité d'exploitation qui pourrait atteindre 14 millions de m³
- Implantée à la maison du pôle bois, l'APIB (Association Pôle Interrégional Bois) a pour vocation d'accompagner le développement des entreprises de la filière bois sur le Limousin.



ATOUTS

La maison du pôle bois : elle regroupe plusieurs organismes de la filière

- L'APIB, au service des entreprises de la filière forêt bois
- L'ISMIB qui forme des managers des industries du bois
- Cévolia, une pépinière d'entreprises spécialisée dans le bois

Trois zones d'activités spécialisées bois

- Site de Bugeat-Viam : 13 ha autour de la gare bois
- Site d'Egletons : 15 ha dans la zone artisanale de la Tra-le-bos
- Site de Meymac : 35 ha dans la zone d'activité existante de Maubec



L'ENSEIGNEMENT LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Diverses **formations** dispensées dans le secteur du bois :

- ISMIB (institut supérieur de management des industries du bois) – Tulle.
- Lycée forestier et centre de formation professionnelle pour adultes de bûcherons et débardeurs – Meymac.
- Association de formation professionnelle des adultes (AFPA), dans le domaine des travaux publics, les transports et la réparation – Egletons.
- IUT Génie civil d'Egletons et plate-forme technologique bois construction – Egletons.
- Ecole d'apprentissage des travaux publics (EATP), lycée d'enseignement professionnel et technique – Egletons.

AIDES SPECIFIQUES

Un **contrat de progrès** vient d'être signé entre l'APIB et la région Limousin afin d'orienter et de financer des projets collectifs d'animation et de développement de la filière bois.

La filière bois est également un **axe prioritaire de développement** du Conseil Régional du Limousin.

Les **taux d'aides** peuvent atteindre 10 à 35% du montant de l'assiette éligible des investissements matériels et immobiliers des entreprises selon la taille et la localisation de l'entreprise. D'autres aides existent parmi lesquelles :

- L'aide à la création d'emploi
- L'aide au transfert de technologie
- L'aide à la formation
- ZRR, FRED, et PAT sur tout ou partie du territoire
- L'aide au conseil
- Dispositifs exclusifs d'aides à l'innovation
- L'aide à l'international

